



Article 700 dans Honoraires de résultat

Par Lucien2007

Bonjour,

Dans une affaire aux Prud'hommes, un avocat a-t-il le droit dans un mandat d'honoraire de résultat de prévoir qu'en plus d'un pourcentage sur les gains obtenus, l'article 700 lui revienne dans sa totalité ? Merci.

Par ESP

Bonjour et bienvenue

Un peu de lecture...

[url=https://fouche-avocat.fr/que-fait-on-des-sommes-allouees-au-titre-de-larticle-700-du-code-de-procedure-civile/]https://fouche-avocat.fr/que-fait-on-des-sommes-allouees-au-titre-de-larticle-700-du-code-de-procedure-civile/[/url]